

# Plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence

Document à l'intention des parents

## École

Nom de l'école :

Nom et coordonnées du responsable du plan de lutte :

Nom et coordonnées de la direction d'établissement :

Lien vers le formulaire de dénonciation :

## À notre école

## Portrait de la situation et priorités

## L'importance de la collaboration école-famille

## Quelques définitions

Taquinerie	Manque de civilité	Conflit	Violence	Intimidation	Violence à caractère sexuel	Cyberviolence
<ul style="list-style-type: none"><li>Agacement entre amis</li><li>Tout le monde trouve ça drôle</li><li>Sentiment de complicité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Actes d'agressivité mineurs</li><li>Impolitesses</li><li>Écarts de conduite</li><li>Non-respect du code de vie de l'école</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Forces égales</li><li>Souvent entre amis</li><li>Peut s'accompagner de gestes agressifs</li><li>Les deux peuvent se sentir perdants</li><li>Se règle par médiation ou négociation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Manifestation de force</li><li>S'exprime sous différentes formes</li><li>Intentionnel</li><li>Engendre un sentiment de détresse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Généralement répétitif</li><li>Délibéré ou non</li><li>Direct ou indirect</li><li>Inégalité du rapport de force</li><li>Engendre un sentiment de détresse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Pratique sexuelle ou ciblant la sexualité, agression, inconduite</li><li>Non désirée</li><li>Exprimée directement ou indirectement</li><li>Gestes, paroles, comportement ou attitude à connotation sexuelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Violence ou intimidation</li><li>À caractère sexuel ou non</li><li>Plateforme numérique utilisée</li><li>Sur les réseaux sociaux, par textos, ordinateurs ou autre</li></ul>

## Pour dénoncer une situation de violence, d'intimidation ou signaler une violence à caractère sexuel

1

### Nommer la situation

Permettez à votre enfant d'identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez-le à interpeler un intervenant de confiance à l'école pour lui faire part de la situation.

2

### Soutenir votre enfant

Si votre enfant a besoin d'aide, faites part de la situation à son enseignant.e qui l'accompagnera pour dénoncer la situation à l'école.

3

### Dénoncer à l'école

À tout moment, vous pouvez dénoncer une situation en complétant le formulaire disponible ou en appelant à l'école.

4

### Prendre en charge

L'école s'assurera de faire cesser la situation, d'assurer la sécurité de tous et d'effectuer un suivi auprès de vous.

5

### En cas d'insatisfaction

Vous pouvez formuler une plainte en vous adressant à la direction de l'école.

## Confidentialité

Les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité tout au long de l'intervention. Par exemple, les élèves sont rencontrés séparément et les informations portant sur la nature des actions ou sur les sanctions ne sont pas transmises à toutes les personnes concernées lors du suivi effectué.

Si vous êtes toujours insatisfaits du traitement donné à votre plainte par la direction de l'école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe en suivant les étapes indiquées sur notre site Internet dans la section [Plaintes](#). Notez que la personne ou les proches d'une personne ciblée par une violence à caractère sexuel peuvent en tout temps signaler la situation directement au protecteur régional de l'élève, à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

## Ressources

Équijustice (justice réparatrice et médiation citoyenne) : 450 773-8940 ou [richelieuymaska@equijustice.ca](mailto:richelieuymaska@equijustice.ca)

CAVAC (aide aux victimes d'actes criminels) : 450 778-9410

Info-santé 811 : Option 2 (conseils pour un problème psychosocial ou de santé mentale)

Tel-jeunes 24/7 - Ligne-Parents : 1 800 361-5085

Protecteur régional de l'élève : 1833 420-5233 (appel et texto) ou [info@pne.gouv.qc.ca](mailto:info@pne.gouv.qc.ca)

Commission des services juridiques : 1-833-Rebâtir ou [projet@rebatir.ca](mailto:projet@rebatir.ca) (consultation gratuite en matière de violence)

Direction de la protection de la jeunesse : [www.santemonteregie.qc.ca/est/acces-rapide/signalement-la-dpj](http://www.santemonteregie.qc.ca/est/acces-rapide/signalement-la-dpj)

Sûreté du Québec : MRC des Maskoutains: 450 778-2811 - MRC d'Acton: 450-546-3663